

## **Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie**

### **1. Services producteurs**

INSEE - Pôle Tourisme (maître d'œuvre) et Direction du Tourisme (maître d'ouvrage)

### **2. Intitulé de l'enquête**

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

### **3. Objectifs généraux de l'enquête**

L'objectif de l'enquête est l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie de tourisme et l'étude de la structure, et notamment de l'origine géographique, de la clientèle. Les informations doivent être produites au plan national, régional, voire infra-régional.

### **4. Origine de la demande**

Il s'agit du renouvellement de l'avis précédemment obtenu. Cette enquête existe depuis 1982, elle a été renouvelée une première fois en 1993 puis en 1999. Elle permet de répondre aux besoins des différents partenaires et de répondre à la demande d'EUROSTAT :

- niveau européen : Directive européenne 95/57/CE, concernant la collecte d'informations statistiques dans le domaine du tourisme
- niveau national : convention avec la Direction du Tourisme
- niveau régional : acteurs régionaux du tourisme (CRT et CDT) et Directions régionales de l'INSEE

### **5. Principaux thèmes abordés**

Les thèmes abordés sont les suivants :

- occupation quotidienne des chambres,
- arrivées et nuitées selon le pays de résidence des touristes,
- durée moyenne de séjour.

### **6. Place dans le dispositif statistique**

L'enquête est menée en étroite coordination avec les partenaires régionaux, de façon à fédérer autant que possible, aussi bien au niveau national que régional, les initiatives en ce domaine, et à éviter toute redondance.

Elle est une des composantes du système d'informations sur l'offre en matière d'hébergements et complète les informations concernant la fréquentation touristique produites à partir de la demande (enquêtes auprès des ménages, enquêtes de substitution aux enquêtes aux frontières).

### **7. Unités enquêtées, champ de l'enquête et nombre d'unités enquêtées**

Le champ de l'enquête est constitué des 18 400 hôtels classés et hôtels de chaîne non classés (partie des NAF 55.1A et 55.1C). Le taux d'échantillonnage est variable selon les régions pour répondre aux besoins exprimés par les responsables locaux du tourisme (CRT et CDT notamment) : au total, environ 14 000 unités sont enquêtées par voie postale. La possibilité d'une réponse par internet au questionnaire mensuel est actuellement en cours d'analyse.

### **8. Période de collecte et service réalisant la collecte**

L'enquête est mensuelle. Les questionnaires sont envoyés vers le 25 du mois précédant le mois de collecte. La gestion de l'enquête est assurée par chaque direction régionale de l'INSEE. Il est prévu de relancer les hôtels non répondants par voie postale et par téléphone.

### **9. Impact sur l'unité enquêtée et notamment temps de réponse maximum au questionnaire**

Le questionnaire comprend deux pages dont une seule concerne les données mensuelles. Le temps total de réponse au questionnaire ne devrait pas excéder une heure pour les hôtels disposant d'un outil informatique de gestion. Il est estimé à 2 heures lorsque les informations doivent être recherchées, dans des registres par exemple pour les hôtels non informatisés.

### **10. Comité de concertation**

Le suivi de l'enquête est assuré par le comité de maintenance de l'application la gérant. Ce comité comprend des représentants des directions régionales de l'Insee , de la Direction du Tourisme et des différentes unités impliquées à l'INSEE.

Les Comités régionaux du Tourisme sont les principaux partenaires de l'INSEE et de la Direction du tourisme ; la Fédération Nationale des Comités régionaux de tourisme est associée aux réflexions menées sur cette enquête.

### **11. Diffusion des résultats**

Secrétariat d'Etat au tourisme :

- La lettre de l'Observatoire du tourisme
- Analyses et perspectives du tourisme
- Mémento du tourisme
- Note de conjoncture de la Direction du tourisme

INSEE :

- les enquêtés répondants reçoivent tous les mois un document « retour d'enquête » personnalisé.
- Publications conjoncturelles des DR
- Fourniture mensuelle aux partenaires régionaux des résultats de l'enquête
- Bilans de saison, annuels dans les publications régionales